

## CP - La Ville lance une concertation publique pour le réaménagement de la rue de la Semm et du carrefour avec l'avenue d'Alsace

Face aux préoccupations marquées des usagers, la Ville de Colmar engage une concertation publique sur le réaménagement du carrefour situé entre la rue de la Semm et l'avenue d'Alsace, devant le bâtiment de la CeA, ainsi que sur la rue de la Semm, tronçon compris entre l'Avenue d'Alsace et la route de Bâle.

### COMMENT PARTICIPER ?

**Un questionnaire en ligne sera disponible sur [colmar.fr](http://colmar.fr), du jeudi 8 au dimanche 25 février 2024.** Les riverains du quartier et autres utilisateurs des voies concernées sont invités à y répondre afin de donner leur avis sur les projets de réaménagement.

### Les principales orientations de cette opération sont :

- la réfection totale de la voirie de la rue de la Semm et du carrefour
- la création d'une voie supplémentaire de tourne à gauche avenue d'Alsace dans le sens Sud - Nord
- l'adaptation de la géométrie permettant d'apaiser la vitesse dans les mouvements tournants
- la continuité cycle au droit du carrefour
- la sécurisation des traversées piétonnes et cycles au droit du carrefour en créant des zones de refuge pour permettre la traversée en deux temps
- la modification des cycles des feux permettant d'améliorer la fluidité du carrefour en réduisant les congestions de trafic en heure de pointe
- l'intégration de la rue de la Semm entre l'avenue d'Alsace et la route de Bâle en zone 30

- la création de deux plateaux surélevés : en entrée de la rue de la Semm et au carrefour de la rue des Roses
- l'aménagement de 54 places de stationnement hors chaussée dont une place PMR et un stationnement minute
- la création d'espaces verts pour agrémenter l'espace public
- l'infiltration des eaux de pluie au droit des places de stationnement et espaces verts
- la pose d'un nouvel éclairage public et de feux tricolores.

**À noter :** une solution avec un giratoire a déjà fait l'objet d'une étude, mais celle-ci n'est pas viable d'un point de vue de l'écoulement du trafic dont les conditions auraient été fortement détériorées par rapport à la situation actuelle.

Une réunion publique aura lieu le vendredi 23 février à 18h30 au Cercle Saint-Martin.

Pour tout complément d'information, rendez-vous sur [colmar.fr/semm-alsace](https://colmar.fr/semm-alsace)

**CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
[manon.lovasz@colmar.fr](mailto:manon.lovasz@colmar.fr)